

La dynastie des négociants Cruse dans le Médoc

2^e partie

Les domaines viticoles des Cruse dans la seconde moitié du XIX^e siècle et à la Belle Époque

Hubert Bonin,

Ancien professeur à Sciences Po Bordeaux & chercheur en histoire économique, Bordeaux Sciences Économiques, Université de Bordeaux
boninmoulleau@gmail.com

Un livre¹ destiné à être publié à la fin de l'année 2022 va reconstituer l'histoire de la famille des Cruse qui a lancé en 1819 à Bordeaux (Cruse & Hirschfeld) puis développé une société de négoce de vin qui est devenue l'une des plus puissantes de Gironde – en symbole du rôle joué par des familles venues de l'étranger dans l'essor du capitalisme girondin au début du XIX^e siècle, notamment de celles d'origine germanique².

Après sa chute au milieu des années 1970 – lors d'une récession qui a frappé toute « la place », la communauté des affaires viticoles, à cause du surendettement des entreprises et d'un boum spéculatif –, des dirigeants ont eu la bonne idée de transmettre les dossiers accumulés pendant un siècle et demi aux Archives municipales de Bordeaux. On peut les consulter aujourd'hui aux Archives de Bordeaux Métropole dans le fonds privé Cruse 216S. Certains membres actuels des diverses branches dynastiques ont conservé des dossiers de famille, ainsi que la famille qui gère aujourd'hui Château Laujac.

On peut à la fois réaliser une « saga » riche en grands personnages³ et préparer une « histoire d'entreprise » respectueuse des exigences de la recherche académique, dans la lignée des travaux de haute volée menés par des chercheurs comme Philippe Roudié⁴. Paul Butel a commencé à mobiliser le fonds Cruse, par lui-même ou grâce à des étudiants⁵. Notre programme consiste à présenter dans cette revue médulienne l'étude

consacrée à cette famille en deux parties : elles se concentreront sur l'enracinement viticole des Cruse dans le Médoc, dans la ligne des travaux effectués jadis par René Pijassou⁶.



Fig. 1 : Cuvier du château Laujac. Façade principale : travée portant la date et l'inscription : 1874 / CHATEAU LAUJAC / CRUSE (©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, M. Dubau).

Les propriétés des Cruse dans le Médoc au XIX^e siècle

Comme de nombreux grands bourgeois, les Cruse renouellent la tradition historique d'investir dans la propriété, héritée de l'aristocratie d'Ancien Régime, notamment des parlementaires de Bordeaux. Une culture de la propriété viticole s'est cristallisée une nouvelle fois au XIX^e siècle : posséder des domaines consolide la « position



Fig. 2 : Château Laujac (collection particulière).

sociale » de grands bourgeois⁷, contribue à leur sociabilité – au sein de « l'aristocratie du bouchon » et leur procure un stock de vin utile à leurs affaires commerciales.

Se constituer un patrimoine dans le vignoble

Le créateur de Cruse & Hirschfeld en 1819, Herman I Cruse acquiert de nombreux terrains au nord de Bordeaux, dont la propriété de Saint-Rémi, riche en pâturages, récupérée ensuite par Herman II puis Herman III. D'autres terres – dont Bordes, à Parempuyre, acheté par Adolphe pour sa mère Emma, ensuite revenu aux enfants de Mathilde – semblent avoir été consacrées à l'élevage, à la production de légumes et surtout à la chasse à la bécassine, ainsi que divers biens en campagne girondine⁸.

Deux propriétés viticoles s'ajoutent à ce patrimoine familial. Tout d'abord, Herman Cruse achète le domaine du Tillet, au Bouscat, au début des années 1830, mi-domaine de vigne mi-résidence périurbaine. « Mes grands-parents y élevèrent leurs enfants [Herman II, Adolphe, Édouard I, Emma, Mathilde, Marie] pendant les mois d'été, ils y recevaient beaucoup leurs relations bordelaises et leurs amis de l'étranger. J'ai souvent entendu parler de ces réceptions du Bouscat qui étaient aussi simples que cordiales et, dans mes premiers voyages en Allemagne, j'en ai recueilli les échos. La cave était considérée comme excellente. On y conserva longtemps du 1847 de glorieuse mémoire pour la maison Cruse & fils frères. Mes parents [Herman II et Sophie] y passèrent leur lune de miel après le mariage célébré à Bordeaux le 9 mai 1848⁹. »

En un second temps, un investissement durable et d'une plus grande envergure est effectué, celui de Château Laujac. Le négociant Dominique Adrien Cabarrus vend « le domaine de Laujac & Lafite¹⁰ » à « Jean Guillaume Cruse [Herman I], négociant à Bordeaux », le 16 mars 1852, pour 450 000 francs. On peut supposer qu'une telle somme a été obtenue en partie grâce aux gains obtenus par Herman I Cruse en 1847-1848, quand il a effectué un important investissement dans des stocks de vin qui se sont avérés rapporter des profits élevés. Son fils Adolphe Cruse devient le propriétaire officiel de cette propriété, tandis que sa mère y réside longtemps et y élève les enfants de sa fille Mathilde Cruse-Lalande, décédée dès 1851, avec l'aide d'une préceptrice, Miss Pace.

Sa localisation, à Bégadan, dans le nord du Médoc, tout près de la rive gauche de la Gironde et de Pauillac, ne lui procure pas encore un grand renom. Et il faut de longues heures pour rejoindre le domaine en voiture à cheval depuis Bordeaux ou surtout depuis les bords de la Gironde (au port de La Maréchale), grâce aux voiliers puis aux vapeurs reliant Bordeaux à Royan. Mais ses qualités sont alors reconnues et sa superficie imposante. Les Barton ont acquis Léoville (dès 1822), les Guesquier Beychevelle (en 1825), Jean-Marie de Poyferré le domaine de Léoville Poyferré (en 1840), avant que les Luze n'acquissent Paveil ou les Lalande Cantenac Brown et Léoville Poyferré. Disposer d'un domaine constitue, dès ces premières décennies du siècle, tout à la fois un « attribut social », qui consacre l'ascension et la prospérité familiales, et un garant du capital de réputation, tout en fournissant un accès direct aux informations qui concernent la vie de la communauté du

vignoble. Le domaine s'étend alors sur environ 430 hectares, avec une majorité en polyculture ; il comporte 99 hectares en vignoble : 66 à Laujac même et 33 à Laffitte.

« Les vins de Laujac jouissent déjà d'une belle réputation. En 1816, l'auteur vinicole Jullien, dans la *Topographie de tous les vignobles connus*, citait Laujac dans sa quatrième classe, et lui reconnaissait une analogie avec les célèbres vins de Pauillac. Le vignoble s'étend à l'époque sur cent hectares, entre [en comptant] Laujac et Laffitte [...]. Cette terre a été détenue fort longtemps par la famille d'Aujourd ; suite à la Révolution, elle été achetée par M. de Villeminot, fournisseur de guerre de Napoléon ; il fit édifier le château de style néo-classique en 1810. Plus tard, en 1824, il céda le domaine aux Cabarrus, négociants-armateurs à Bordeaux, qui le gardent jusqu'en 1852¹¹. »

L'acte de vente de 1824 par Guillaume Villeminot fixe la valeur de Laujac (avec le bois de Lafitte et la métairie du Payrat) à 300 000 francs¹², alors qu'il l'avait acquis en avril 1808 pour 250 000 francs auprès de Louis Daugeard. L'acquéreur en 1824, Jean-Vallère Cabarrus, était négociant, président de la Chambre de commerce de Bordeaux et du conseil général de la Gironde, et possédait également le Château Lagrange à Saint-Julien-Beychevelle¹³. La propriété est passée dans les mains de son fils Dominique Adrien Cabarrus le 6 avril 1829. La vente à Cruse a lieu le 16 mars 1852 pour 450 000 francs, le domaine ayant pris le nom de Laujac et Laffitte (avec deux T), sur les trois communes de Bégadan, Valeyrac et Civrac¹⁴.

Le développement du patrimoine viticole

L'esprit d'entreprise d'Herman Cruse a été récompensé par la constitution d'une fortune immobilière, vinicole et mobilière de grande taille : l'accumulation du capital a été substantielle dans cette bourgeoisie du vin. Désormais, la vigne, au-delà du négoce, attire les Cruse qui, comme nombre de

notables girondins, développent leur patrimoine foncier dans le dernier tiers du siècle, et ce, dans le Médoc notamment. Semblablement, Mathilde Cruse, après son mariage en 1848 avec Armand Lalande, accède à Cantenac Brown à partir de 1860 et à Léoville Poyferré en 1865-66.

Devenir propriétaire viticole est une consécration, qui couronne l'accès à une position sociale d'envergure. Mais c'est aussi se munir d'un actif immobilier qui pourrait éventuellement servir de garantie à des emprunts auprès des banques, de « contrepartie hypothécaire ». Grâce à un tel enracinement dans le vignoble, les négociants accentuent plus encore leur connaissance de la vie de la vigne et développent leurs relations avec les propriétaires de la région concernée, ce qui ne peut qu'enrichir leur portefeuille de compétences.

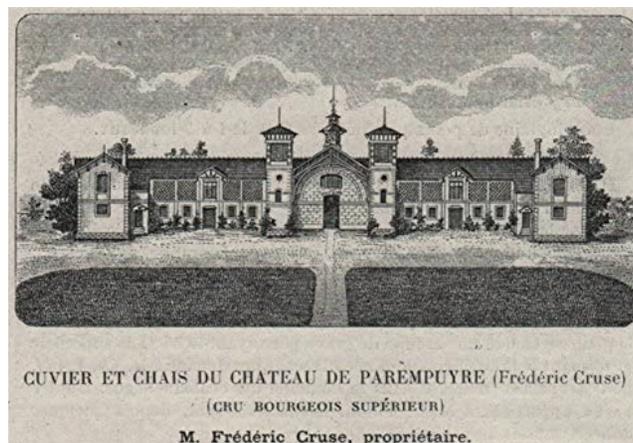


Fig. 3 : Château de Parempuyre. Illustration extraite de l'ouvrage *Bordeaux et ses vins* (Bordeaux, Féret, 1922).

Il faut introduire ici une lignée de pasteurs dans le Tarn, dont Eugène Durand (1833-1913), beau-père de Frédéric Cruse ; c'est un riche propriétaire foncier, pasteur à Roquecourbe (Tarn), puis à Castres et Versailles, et même sénateur, qui a épousé Julia Dassier (1836-1897), d'où le nom de Durand-Dassier (pris en 1889)¹⁵. Or

Eugène et Julia Durand-Dassier, qui vivaient dans le Tarn et y possédaient une grosse propriété, la vendent afin de se rapprocher de leur fille et de leur gendre, Louise et Frédéric Cruse. En février 1866, d'ailleurs en partie grâce à l'entremise d'Adolphe Cruse, les Durand-Dassier deviennent propriétaires de Rauzan-Ségla, deuxième cru classé à Margaux¹⁶, pour 730 000 francs – grâce à la dot de l'épouse du pasteur et financier ; le domaine couvre quarante hectares, dont 34,25 en vignes¹⁷.

Puis, en 1878, Eugène Durand acquiert le château de Parempuyre (l'actuel Clément-Pichon) auprès des héritiers Pichon. Il fait reconstruire le bâtiment lui-même – alors en ruine suite à un incendie en 1881 – par l'architecte Louis-Michel Garros au tournant des années 1880, dans un



Fig. 4 : Château Pontet-Canet. Photographie extraite de l'ouvrage d'Alfred Danflou, vers 1867, © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, A. Barroche.

style Renaissance. Sa famille déménage alors de sa résidence de La Rode, dans le Tarn, et s'installe en Gironde, au plus près de la descendance. Entre 1893 et 1898, moyennant une rente viagère, Eugène Durand-Dassier le cède à son fils Philippe Durand-Dassier (avec le château, le parc et le vignoble) et à ses deux filles, Louise Cruse (seulement « la vacherie ») et Henriette (l'essentiel du marais). Mais il garde Rauzan-Ségla jusqu'en 1903, quand il le revend à son gendre Frédéric Cruse.

La bonne santé de Château Laujac

L'été, Emma Cruse, la veuve d'Herman I, aime à résider à Château Laujac, à Bégadan – jusqu'à son décès en 1876 – et elle en fait un lieu de réception familial. Adolphe Cruse obtient la propriété et la gestion en 1852, tandis qu'Hermann II se consacre à Pontet-Canet à partir de 1865. Puis Adolphe le cède en 1895 à ses trois neveux, Herman III, Frédéric et Henri Cruse, dans le cadre d'une société civile immobilière.

Un bâtiment pour les bovins est édifié en 1863 ; deux chais et un cuvier¹⁸ sont construits en 1869-1870 ; la grande écurie est réparée en 1872. « Les Cruse agrandissent le vignoble de Laujac qui at-

teint 140 hectares en 1890. Ils entreprennent des travaux de modernisation et d'embellissement très importants avec l'aide de leurs régisseurs : les Skawinski. Il en demeure un très beau cuvier « à la médocaine », des parcs à bœufs, des logements d'ouvriers, ledit *chalet Skawinski* où logeait le régisseur, et un magnifique parc. Le site de Laujac est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques¹⁹. »

À partir de 1861, Théophile Skawinski (1841-1930) est le régisseur de Château Laujac, dès l'âge de 20 ans, d'abord « sous la surveillance de son père Pierre, qui habitait Giscours et venait toutes les semaines conseiller son fils »²⁰ : « Théophile Skawinski a géré très bien la propriété. Mes oncles ne s'en occupaient pas. Aussi était-il regardé par les paysans comme le Maître, qu'ils appelaient simplement Monsieur. » « Il a replanté en greffes américaines toutes les vignes détruites par le phylloxéra. Il a fait défoncer toutes les pièces par les « Montagnols », qui venaient de l'Ariège. Il a réalisé de nombreux et profonds drainages. Après des voyages d'étude dans le Languedoc, il a sauvé du mildiou la récolte de 1886. Il a créé le vignoble de *Cordouan* en palus [un vin courant plutôt pour la consommation locale]. Il a organisé une école de taille, l'équipe des 'gamins'

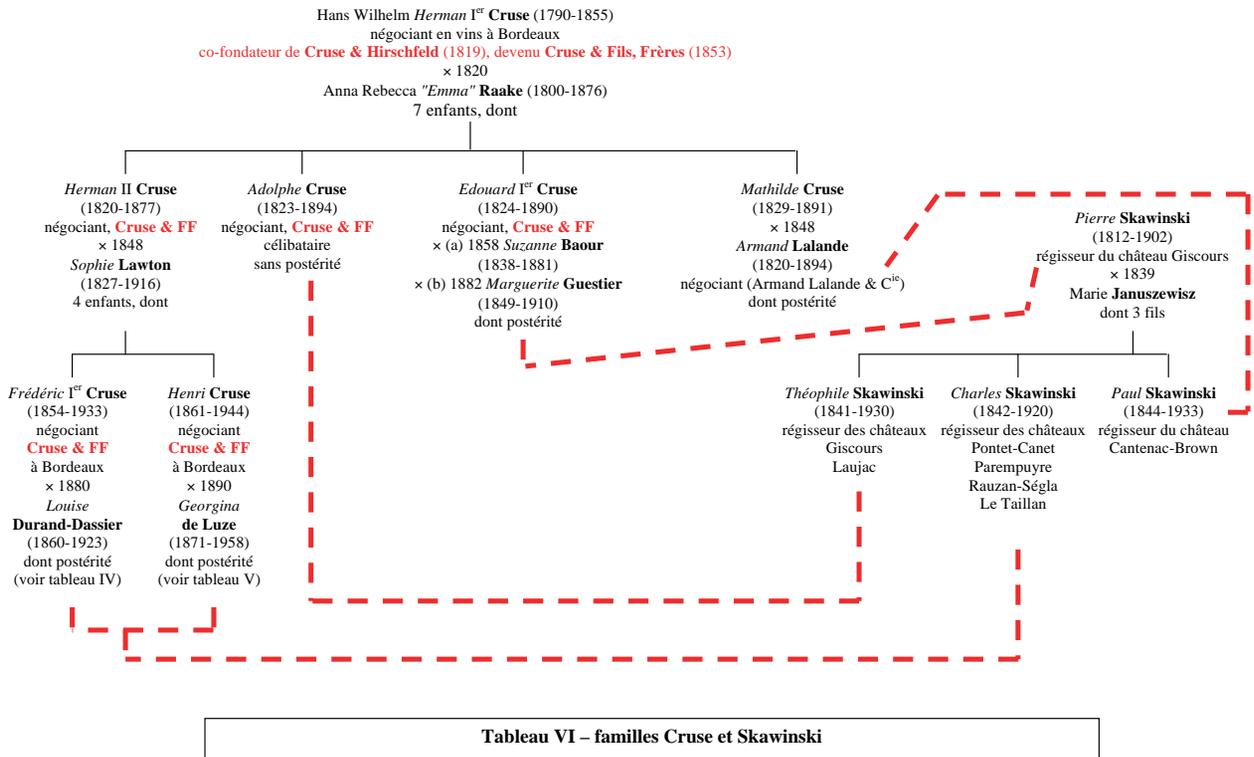


Fig. 5 : Arbre généalogique des familles Cruse et Skawinski (Jean-Mathieu Robine).

sous les ordres du 'caporal'. Pour loger tous les vins que produisaient ces jeunes vignes greffées, il a construit le cuvier et les trois chais pouvant contenir 6 000 barriques²¹. » Le vignoble finit par atteindre 140 hectares à la fin du siècle. Mais les nombreuses activités de Skawinski l'amènent ensuite à quitter cette responsabilité en 1911.

La maison Cruse y met en valeur son propre vin : « Ce cru appartenant à l'un des membres de notre famille, nous en avons cent tonneaux en mains jusqu'au 15 de ce mois, et nous appelons votre attention d'une manière toute particulière dans cette affaire, dont nous croyons qu'il est difficile en ce moment de faire une affaire plus avantageuse. Comme vous le savez, les *Château Lujac* se vendent habituellement avec une forte prime sur tous les autres vins du Bas-Médoc, s'élevant par une finesse incontestable au-dessus de tous les vins de cette classe. Ils sont également préférés aux « paysans²² » de Saint-Estèphe. Sans aller plus loin, l'année dernière, quand les premiers *Valleyrac* obtenaient 400 francs, les *Château Lujac* finirent payés sur place plus de 500 francs²³. » À un bourgeois de Neuilly, on offre, « en qualité qui sortent de l'ordinaire, les 1865 à 650 francs, notre propre cru, dont nous pouvons lui offrir jusqu'à concurrence de 500 francs. Il y en a 200 tonneaux,

mais une partie est réservée à l'avance. Ces vins, que nous faisons toujours avec le plus grand soin, sont extrêmement bien réussis cette année²⁴. »

Cruse vend par exemple un tonneau de *Château Lujac 1865* au café *Voisin*, à Paris²⁵, en 1868, pour 862 francs : le négociant et le propriétaire se confondent dans la promotion de leurs intérêts. L'objectif n'est pas une croissance à-tout-va, à une époque où il faut louvoyer entre les maladies cryptogamiques et les investissements incessants de mise à niveau technique – avec l'agrandissement du cuvier en 1895 – et immobilière.

Pontet-Canet, levier de la modernité viticole

Herman II Cruse a récupéré la propriété du Tillet, au Bouscat ; puis il acquiert Pontet-Canet à Pauillac, en 1865, pour environ 700 000 francs, et en confie la gestion à Charles Skawinski²⁶, le frère de Théophile. Il enclenche un programme de rénovation des chais accentuée : un disciple de Gustave Eiffel y crée un cuvier à étage vers 1874-1875.

Or, peu après, le livre historique *Les grands crus bordelais* présente ce château, consacré parmi les plus prestigieux des cinquièmes grands crus du Médoc²⁷ :



Fig. 6 : Château Giscours. Lithographie extraite de l'Album vignicole de Gustave de Galard, vers 1835
© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, B. Chabot/M. Dubau.

« Le château de Pontet-Canet est une habitation charmante, comme une villa des bords du lac de Côme : les constructions sont entourées de beaux arbres, qui forment un paysage gracieux et pittoresque. Les chais, attenants au château, sont vastes, bien entretenus. Le logement de cent soixante tonneaux de vin, soit six cent quarante pièces, nécessite des bâtiments très considérables [...]. Les vins de Pontet-Canet jouissent d'une très grande renommée chez les hauts commerçants et les consommateurs [...]. Les Pontet-Canet 1864 et 1865 ont obtenu des prix presque aussi élevés que ceux des quatrièmes grands crus²⁸. »

Dix ans plus tard, en 1875, Édouard Cruse achète au banquier Jean-Pierre Pescatore, son propriétaire depuis 1847, le réputé Château Giscours en 1875, une appellation margaux du Médoc, à Labarde, pour un million de francs. Il revient aux filles d'Édouard à son décès en 1890, et il est destiné à rester dans le giron de la famille jusqu'en 1919.

En 1877, les frères décident de faire don de Pontet-Canet à la société Cruse elle-même, devenue ainsi détentrice en direct de cet actif foncier et viticole, en une sorte d'intégration verticale partielle. Mais elle se garde bien de s'assurer un monopole de ses ventes et le vin en est réparti entre plusieurs négociants, comme le 1878, proposé à 1 850 francs le tonneau.

L'esprit d'entreprise des Cruse propriétaires viticoles

Une fois élargi ce patrimoine foncier et viticole, il faut l'entretenir et le développer, car la propriété d'un vignoble exige des investissements et un travail technique sans cesse renouvelés.

Les Skawinski au service des Cruse

Les Cruse confient la gestion courante de plusieurs domaines à un « régisseur », en charge du fonctionnement au jour le jour : gestion des bâtiments, supervision des chais, dépenses d'architecture, écuries et desserte routière, gestion du personnel et des prestataires de services, etc. Formé à l'Institution royale agronomique de Grignon, Pierre Skawinski (1812-1902) devient une figure du monde viticole²⁹ : il est le régisseur de plusieurs grands domaines, tel Château Giscours depuis 1847 ; et il forme ses trois fils au métier.

Aussi Charles Skawinski (1842-1920) devient-il régisseur de Pontet-Canet en 1865, tandis que Théophile (1841-1930) gère Château Laujac entre 1862 et 1911, et il y réside. Il gère également les châteaux de Parempuyre et du Taillan. Il a la responsabilité d'une demi-douzaine d'autres domaines (comme Léoville Las Cases à Saint-Julien), tout comme son frère Paul (1844-1933). Ces

responsabilités expliquent l'entretien d'une correspondance fréquente entre les Skawinski et les Cruse à propos des conditions météorologiques, de l'évolution de la vigne, des questions d'argent et de frais, etc. Il est vrai que ces régisseurs deviennent réputés pour la qualité de leurs méthodes de culture de la vigne : choix des cépages, méthodes de labourage, avec même l'invention d'un modèle de charrue adapté au vignoble.

À Château Giscours, Pierre Skawinski s'avère un gestionnaire compétent du cheptel bovin (utilisé pour la traction des instruments de travail agricole) et, surtout, il est en 1877 l'un des concepteurs d'un immeuble devenu réputé, la Ferme Suzanne (du nom de l'épouse d'Édouard Cruse, née Suzanne Baour), aux côtés de l'architecte Abel-Valentin Duphot³⁰, lui-même fils d'un architecte qui a construit plusieurs châteaux dans le Bordelais : « Elle constitue un modèle de bâtiments agricoles associant divers logements pour l'homme d'affaires et les ouvriers, un parc à vaches et un manège [en bois, mécanique], des écuries et des étables, une remise à charrettes, un grenier à paille, une forge, une volière, un hangar pour les domestiques, une halle au centre de la cour abritant la fosse à purin³¹ », ainsi qu'un lavoir.

La Ferme Suzanne devient une sorte d'exploitation modèle : « Mme veuve Cruse, propriétaire de Château Giscours, dans le Médoc, a su réunir sur son domaine un magnifique troupeau de [vaches] bordelaises pures, sélectionnées avec le plus grand soin, depuis de longues années, par Théophile Skawinski, qui dirige la propriété avec autant d'intelligence que de savoir. L'étable principale contient quarante loges avec couloirs latéraux ; le luxe en est banni, mais l'hygiène des animaux y est très surveillée. Dans ce local judicieux et pratique se trouvent un manège [mécanique] qui actionne les coupe-racines et les hache-fourrages destinés à préparer la ration des animaux, ainsi qu'une fosse à purin soigneusement couverte et drainée. La production laitière est en moyenne de trois pots et demi par vache, grâce à la qualité de la nourriture et aux soins donnés au bétail par le vacher Antoine Montignac, sous la surveillance de M. Rocheron, homme d'affaires³² », c'est-à-dire le maître d'œuvre des instructions données par le régisseur. On en conclura que les Cruse auront ajouté la production de lait à celle de vin...

Un grand domaine viticole constitue alors son propre mini-système productif local ou écosys-

tème. Château Giscours comporte en effet en 1880 non seulement un vignoble de 65 hectares, mais aussi 50 hectares de prairies, 10 de terres labourables, 23 de pâturages et 57 de bois. La partie viticole comporte des chais et des cuiviers, une tonnellerie, qu'il faut sans cesse entretenir, ainsi qu'un petit ensemble dédié à la période de la récolte : « cuisine des vendanges, buanderie, chais ». « Le bâtiment de Camille », en annexe, est doté de quatre logements, autour d'une cour, de volières et d'une porcherie.

S'y ajoutent les écuries et les « remises de maître », la sellerie, les appartements au-dessus des écuries, avec la chambre du cocher, notamment ; à côté se dressent « les écuries et remises des étrangers » [visiteurs]. Enfin, l'ensemble comprend aussi l'habitation du régisseur, qui comporte une demi-douzaine de pièces confortables, la maison du garde, le logement du jardinier, celui de « l'homme d'affaires », une sorte d'intendant qui organise les achats en continu, et la maison du vacher. On ne sait pas combien de salariés permanents sont employés sur le site, mais on peut supposer qu'ils sont au moins deux dizaines.

Tandis que s'étend le parc immobilier de Château Giscours, il faut sans cesse investir dans la maintenance du corps principal, de l'écurie, de « l'établissement à bœufs », du « chalet de garde », du « logement du vacher », du logement de « l'homme d'affaires », de quatre logements pour salariés, etc., ainsi que du cuvier, d'où toute une série de commandes à des entrepreneurs de bâtiment dans les années 1880-1890³³. On y installe une grosse chaudière dans la cuisine, un système d'évacuation des eaux, un « système électrique », etc. Tout un corps d'artisans venus de Bordeaux et de Macau bénéficie ainsi de ces commandes en continu, que ce soit pour la charpenterie, la plomberie, la peinture, le travail du métal, etc.

L'innovation technique au service du vignoble

Comme les autres propriétaires de domaines, les Cruse sont confrontés aux crises suscitées par la percée du phylloxéra et aussi du mildiou. Mais leur proximité avec les Skawinski leur permet de leur résister ; en effet, ceux-ci sont engagés dans les recherches appliquées qui visent à contenir les endémies parasitaires ; Paul participe à un voyage d'étude en 1878 et 1879 dans le Languedoc afin de prendre connaissance des méthodes prophylactiques utilisées³⁴.

Quand la Chambre de commerce, présidée par Armand Lalande, organise le Congrès international phylloxérique de Bordeaux (du 9 au 16 octobre 1881), les Skawinski participent à plusieurs commissions de réflexion et font visiter les domaines dont ils ont la responsabilité. Il faut désormais répandre du sulfure de potassium dilué dans de l'eau (à partir de 1881-1882), en utilisant des machines à vapeur et des réseaux de tuyaux.

Or les Skawinski eux-mêmes se lancent dans l'industrie en créant la Société médocaine, à Saint-Christoly, en 1888 ; cette usine (reconstruite en 1896-1897) élabore les produits chimiques nécessaires au traitement du phylloxéra. Semblablement, c'est notamment à Pontet-Canet que les Skawinski mettent en œuvre leurs techniques de replantation de la vigne frappée par le phylloxéra, à partir de 1888 : « Les plants américains commencent à y trouver place. On greffe de préférence sur *riparia* [*vitis riparia*³⁵]. Les premiers essais ont pleinement réussi. Ils seront continués cette année³⁶. ». Ils utilisent des porte-greffes français et américains, ainsi qu'une méthode de ligature pour la greffe en fente avec une rondelle ou bague de caoutchouc³⁷.

Les Skawinski sont au premier rang des réflexions sur les moyens d'enrayer la poussée du mildiou dans les vignes dans les années 1880. Or c'est à Château Giscours que Pierre Skawinski procède aux premiers essais de traitement de la vigne, avec un mélange de soufre, de sulfate de cuivre et de poudre de charbon³⁸. Ils mettent au point leur propre « bouillie bordelaise », sous la marque *Étoile*. Les domaines Cruse ont certainement bénéficié en priorité de ces innovations.

Une longue reconstitution du vignoble est engagée à la fin de siècle, avec des coûts élevés. Les Cruse s'appuient sur le capital technique des Skawinski pour relancer leur vignoble pendant les crises qui les ont atteints et dès lors préserver la valeur de leur capital immobilier et relancer leur production. Mais la dépression économique spécifique au vignoble pèse sur les prix du vin dans les années 1890-1910, tandis qu'il faut subir les crises du phylloxéra et du mildiou des années 1890-1910. La rentabilité des propriétés viticoles en est entaillée ; R. Pijassou indique ainsi que les Durand-Dassier n'ont guère amorti leur achat de Rauzan-Ségla avant une trentaine d'années³⁹.

Les Cruse engagés dans leur vignoble

La propriété de vignobles n'est pas seulement pour les Cruse un simple placement financier ou une sorte de « bijou de famille » notabiliaire. Ils sont réellement engagés dans leur maintien à niveau et ils les font bénéficier d'investissements substantiels, telle la Ferme Suzanne, évoquée plus haut. Ils y font établir par exemple un modèle de cuvier moderne, spacieux et efficace, le « cuvier médocain ». Celui de Giscours est établi dans la seconde

moitié des années 1860, donc avant son achat par Édouard Cruse. L'architecte Simon Émerit installe à Pontet-Canet un vaste cuvier à étage, marqué par « le goût pour la symétrie des ouvertures, la polychromie des matériaux, les toitures débordantes et les charpentes en bois à tirants métalliques, selon les exigences des commanditaires⁴⁰ ».

Château Laujac lui aussi reçoit des investissements puisqu'un cuvier médocain y est bâti en 1874, puis agrandi en 1896, tant la reprise de la production après la crise du phylloxéra impose de disposer de plus de volume, d'autant plus que s'y ajoute la production du vignoble de *La Tour Cordouan*, planté sur des terres basses et dédié à du vin de palus abondant. Enfin, le château de Parempuyre est doté de nouveaux chais entre 1879 et 1888, sous l'égide de l'architecte réputé en Gironde qu'est Louis-Michel Garros.

Les propriétés des Cruse dans le Médoc à la Belle Époque

À partir des années 1850-1870, la famille Cruse a pris pied dans le territoire viticole grâce à plusieurs domaines et vignobles. Comme de nombreux membres de « l'aristocratie du bouchon », ils se sont dotés de ces « attributs » sociaux mais aussi de bases d'enracinement dans l'économie des producteurs. Il est intéressant de poursuivre l'histoire de ces domaines viticoles, d'analyser les nouvelles percées dans le vignoble et surtout de soupeser l'évolution de leur gestion.

Le château de Parempuyre à partir de 1893

Frédéric Cruse s'est uni en 1880 avec Louise Durand-Dassier ; cinq enfants sont nés successivement : Roger, Isabelle, Christian, Lucie et Philippe, entre 1881 et 1889, puis Emmanuel en 1892. Le château de Parempuyre, l'ancêtre de Clément-Pichon, est devenu en 1893 une copropriété entre l'épouse de Frédéric Cruse, Louise Durand-Dassier, son frère Philippe Durand-Dassier et sa sœur Henriette, et la production est répartie entre chacun. Louise hérite alors d'une grande vacherie et de trois métairies, où un appartement sert de resserre à Frédéric Cruse. Vers 1898 ou 1908, il semble que P. Durand-Dassier ait racheté la part de sa sœur Henriette ; en tout cas, il ne reste plus que deux copropriétaires, lui-même et Frédéric Cruse – dans le cadre de la dotation à la mariée, selon les pratiques de l'époque. Cela explique que deux marques correspondent à la part obtenue par chacun : *Château Parempuyre (Durand-Dassier)* et *Château de Parempuyre (Cruse)* ; en 1908, la première obtient 50 tonneaux et la seconde 35.

Le niveau de qualité est modeste : « On a offert à Durand-Dassier 325 francs pour son *Château Parempuyre*⁴¹ », ce qui en fait un vin moyen, inférieur

au *Taillan*, qui se cote autour de 550 francs, et bien sûr au troisième cru médoc *d'Issan*, coté à 800 francs en 1905, il est vrai en des années 1902-1906 de prix réduits à cause de l'atonie relative du marché – « Les affaires sont déplorables, très peu d'achats, aussi le marché est-il très faible sur les vins nouveaux⁴² » – et d'une qualité aléatoire, comme le relève sans cesse Tastet & Lawton, sans parler des gelées, de la grêle – qui frappe par exemple Pontet-Canet en juin 1911 et y détruit entre un cinquième et un quart des grains⁴³ – ou des tempêtes qui se succèdent alors. Le prix du *Parempuyre 1906* glisse à 500 francs tant « les affaires sont dans un état lamentable ; on ne fait rien en vins nouveaux [...]. On a des inquiétudes sur la qualité⁴⁴. » Mais la marque reste séduisante puisque la maison de négoce bordelaise Calvet⁴⁵ prend la totalité des 177 barriques du 1908. Cela dit, ce domaine n'a jamais été d'une grande rentabilité pour la famille ; mais plusieurs lettres des années 1890 évoquent des parties de campagne agréables⁴⁶.

Deux domaines historiques : Taillan et Laujac

Henri Cruse devient le propriétaire du château du *Taillan*⁴⁷ car il l'achète à son cousin Maurice de Luze en 1896 pour 361 648 francs⁴⁸ ; il accède ainsi à deux crus bourgeois, *Château du Taillan* et *Château La Dame Blanche*, un vin blanc. Quant à *Château Laujac*, que leur a légué Adolphe Cruse, les trois frères Herman II, Frédéric et Henri en sont les copropriétaires, avant qu'Herman ne revende sa part à ses deux associés. « Le vignoble, très productif, divisé en trois crus, *Château Laujac*, *Château Laffitte-Laujac* et *Château La Tour Cordouan*, produisit jusqu'à mille tonneaux de quatre barriques chacun en 1900⁴⁹ », bien que ce chiffre paraisse élevé même si la superficie cultivée était fort grande, de 140 hectares, et si les récoltes étaient relativement abondantes. Ce sont des vins de qualité moyenne-supérieure : ils se vendent respectivement à 475,500 et 450 francs⁵⁰ le tonneau en octobre 1910, bien en-dessous des bourgeois (alors pour mille francs). Mais les cours remontent avant la guerre : le 1911 est proposé à mille francs⁵¹ le tonneau, quatre fois moins que le *Rausan-Ségla* et deux fois moins que le *Pontet-Canet* (2 400 francs).

La société civile propriétaire (avec Henri et Frédéric Cruse) de *Château Laujac* continue à confier la gestion à Théophile Skawinski, jusqu'en 1911,

quand lui succède Jean Blois. Le régisseur délteste les Cruse des soucis du quotidien, comme l'indique la correspondance du domaine dans les années 1896-1908⁵² : commandes de barriques (chez Eugène Huillet⁵³, par exemple), de vimes et de cercles pour barriques, de bois merrains, de travaux de sellier, de forgeron ou maréchal-ferrent (avec des abonnements pour le renouvellement des fers à cheval), de fabricant de pressoirs, d'artisans de toutes sortes (étameurs, maçons, peintres, charpentiers, etc.) tant le nombre et la superficie des bâtiments requièrent de travaux récurrents, notamment les écuries, étables ou chais, de fournisseurs de foin, d'avoine et de litières, etc.

Les effectifs du personnel de *Château Laujac* atteignent 148 salariés en 1911-12 : 12 journaliers et 22 « gamins », 60 femmes, 14 valets bouviers ou charretiers, 18 prix-fauteurs ou vigneron, 16 « montagnards » [venus du Massif central], complétés par un berger, un vacher, deux cochers, un jardinier et par le maître de chai Bourgès⁵⁴. Des charretiers sont utilisés ; des bateliers sont payés pour amener les barriques venues de l'amont de la Gironde ; on doit aussi acheter les produits phytosanitaires *Skawinski* ; ou rémunérer les sous-traitants pour le bottelage du foin, du sciage de long, etc. Il faut enfin accompagner le Syndicat des marais dans ses travaux d'aménagement des chenaux à travers les palus. Chaque domaine secrète banalement son petit « système productif local », comme on dit en économie des territoires et des organisations.

Grosso modo, la gestion s'avère efficace, malgré les aléas des récoltes et les dépenses d'investissement, puisque les bénéfices l'emportent entre 1893-94 et 1913-14, sauf en 1896-97, 1900-1901, entre 1906-1907 et 1909-1910 et en 1912-1914. Cela a donc pu contribuer à l'élargissement de la fortune familiale et notamment du trio de copropriétaires. Henri Cruse évalue à 10 000 francs en moyenne le profit final.

Herman III Cruse est pour sa part propriétaire d'un domaine des palus de Bacalan, donc juste au nord de Bordeaux, qui porte le nom de Saint-Rémi, cité quelques fois dans la correspondance : « Les vignes y sont situées entre la rivière et le chemin de Labarde [...], produisant des vins classés au rang de premiers crus de palus de la Gironde et se distinguant par leur élégance relative et leur bonne constitution⁵⁵. » Propriété successivement

des trois Herman I, II et III, il est légué par celui-ci à sa fille Henriette de Gervain.

L'évolution des domaines de très haut de gamme : Pontet-Canet et Château Giscours

Pontet-Canet (cinquième grand cru classé) revient souvent dans la correspondance de la maison Cruse car elle pousse à la vente le vin de ce fleuron patrimonial et vinicole. Le *Pontet-Canet* est coté à 725 francs le tonneau en 1901, bien plus cher que le *Laujac*, estimé à 425 francs, comme tous les Bégadan⁵⁶. Comme pour les autres châteaux, la maison n'a pas l'exclusivité de ce vin ; mais elle bataille pour obtenir un lot substantiel, sans conflits d'intérêts, donc en fonction du prix offert. Ainsi, elle partage le marché du 1909 avec J. Latrille & fils⁵⁷ et s'entend avec elle pour se réserver (pour la première fois) le marché britannique de ce vin.

Une bonne clientèle est entretenue outre-Manche, comme pour le 1907 : le grand magasin *Harrods Stores* (cent tonneaux), le *Savoy Hotel* (dix)⁵⁸ ou le *Café royal* (dix). Le *Grand Hôtel Beau Rivage*, à Genève, en acquiert lui aussi (une barrique en 1910, à 1 550 francs le tonneau). Les vins de cette propriété appartiennent au club des grands vins et disposent d'un excellent capital de réputation. Le grand armateur français Worms s'est constitué une flotte de caboteurs reliant Bordeaux à l'Europe du Nord-Ouest, avec le *Mar-*

gaux, le *Pomerol* et le *Barsac* ; or, en 1912, il achète un cargo norvégien et lui donne le nom de *Pontet-Canet* ; s'il coule torpillé au large de Saint-Malo en août 1918, un autre vapeur acquis par Worms en 1923 reprend le nom de *Pontet-Canet*⁵⁹ ; bien plus tard, il est destiné à quitter Bordeaux pour Casablanca le 2 avril 1941 et à rejoindre les Forces françaises libres⁶⁰ en novembre 1942.

Propriété de la branche Édouard Cruse depuis 1875, Château Giscours garde tout son lustre : « Tu sais tout le plaisir que nous avons à t'acheter ton vin. Nous ne demanderons qu'à continuer une tradition déjà vieille⁶¹ », écrit Édouard Lawton à Édouard Sorbé en 1909. C'est l'un des fleurons de la famille, dont l'évolution en qualité et en prix est emblématique de l'évolution du vignoble en ce début du xx^e siècle, malgré l'érosion des prix imposée par la crise générale des vins girondins, avec par exemple un modeste prix de 800 francs pour le 1908 en mai 1909, au même niveau que le *Langoa Barton*, en dessous du *Rausan-Ségla* (1 000 francs), le double du *Château d'Issan* (375 francs), mais loin des grands crus (comme *Lafite* à 2 500 francs). La récolte 1908 se vend ainsi aisément puisqu'elle est partagée entre Cruse et Calvet : 84 barriques pour la première et 171 pour la seconde⁶²...

Les Cruse propriétaires de Rausan-Ségla à partir de 1903

L'emprise foncière et viticole de la famille s'élargit au début du xx^e siècle, quand elle atteint une demi-douzaine de propriétés. En effet, en été 1903, Frédéric Cruse acquiert Rausan-Ségla (producteur d'un deuxième cru classé, à Margaux) auprès de sa belle-famille, dont son beau-père Eugène Durand-Dassier, le père de son épouse Louise ; elle l'avait acheté en 1866 auprès des héritiers de la baronne de Ségla (née De Rausan)⁶³. F. Cruse reprend la part de Philippe Durand-Dassier (pour 475 000 francs)⁶⁴ ; une autre part est obtenue grâce au système de la dot⁶⁵. F. Cruse modifie alors l'orthographe du nom en passant de *Rausan* à *Rausan*, valide jusqu'en 1994, malgré l'usage des deux noms de temps à autre...

Il confie à l'architecte Louis Garros la rénovation du site : en 1904-1905, le château est remis en état, puis, en 1905-1906, les bâtiments d'exploitation sont rénovés, avant que, plus tard, en 1919-1920, une tour observatoire soit ajoutée à un hangar par l'architecte Alexandre Garros (fils de Louis Garros). F. Cruse veille de près à l'éco-

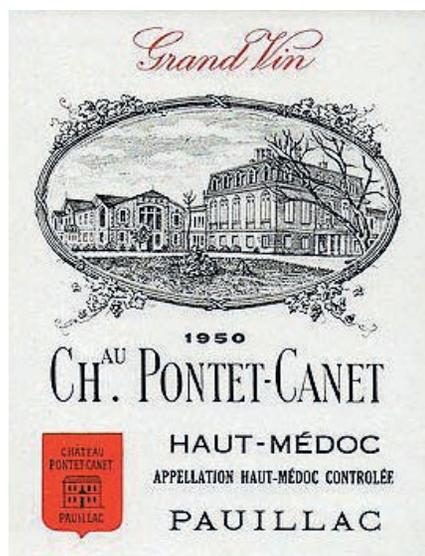


Fig. 7 : Étiquette de Pontet-Canet, vers 1910-1920 (photo Hubert Bonin).

nomie du domaine ; ainsi, en 1911 : « Je fus hier à Rausan avec Emmanuel ; tu sais que j'y fais des travaux fort coûteux pour essayer de remonter le vignoble. Je suis effrayé, en effet, de voir dépérir certaines vignes⁶⁶ », peut-être à cause des maladies cryptogamiques.

Charles Skawinski, de la famille d'experts déjà évoquée, devient le régisseur du domaine, afin d'enclencher un processus de renouveau d'une exploitation quelque peu alanguie⁶⁷. Un programme de travaux est mis en œuvre afin de renouveler l'ensemble des dispositifs techniques (puits d'eau, égouts) et surtout d'accélérer la replantation en plants greffés américains, qui ne couvrent que 22,4 % des 268 000 pieds du vignoble de Rausan-Ségla. Il faut aussi envisager la mise en valeur des terrains laissés en friche. C'est un plan d'ensemble que Cruse et Skawinski conçoivent de conserver, avant que le relais soit pris par un nouveau régisseur, Louis Blanc, nommé en 1909. Les programmes d'encépagement se succèdent⁶⁸, le premier lancé en 1904 et le second en 1910-1914, tandis que des plans de drainage sont déployés.

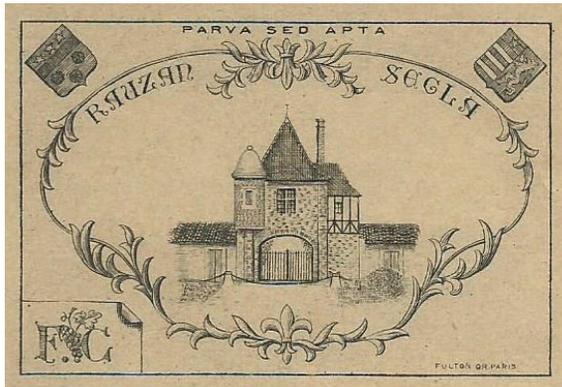


Fig. 8 : Étiquette Rausan Ségla, début du XXe siècle, avec les initiales de Frédéric Cruse (photo Hubert Bonin).

Au fil du temps, le domaine évolue au rythme des récoltes : la moyenne annuelle durant la décennie 1904-1913 est de 61 tonneaux ou 244 barriques, soit 549 hectolitres, « résultat qui équivalait à un rendement annuel de quinze à seize hectolitres à l'hectare. Ce dernier était des plus classiques pour l'époque ; il traduisait, en outre, que Rausan-Ségla avait su maîtriser toutes les maladies de la vigne, sans exagérer la production »⁶⁹.

De bonnes années (comme en 1912, avec cent tonneaux) alternent avec de mauvaises, comme en 1910, à cause d'une poussée du mildiou, d'où seulement trente tonneaux produits. Cruse joue sur

les deux tableaux, en tant que propriétaire et en tant que négociant ; le premier recourt au courtier Tastet & Lawton. Le second partage par exemple par moitié la récolte 1904 entre lui-même et son confrère Th. Y. Dubos & frères ; le courtier Pierre Moreau est l'intermédiaire pour la récolte 1905, avec Cruse et J. Chaigneau & Cie, par moitié. « Nous apprenons l'achat par Douat⁷⁰ des Rausan-Ségla 1906 à 1 400 francs avec MM. Cruse & fils frères prenant la seconde moitié. Ces achats sont faits, cela va sans dire, sans dégustation. C'est comme l'année dernière : les spéculateurs qui cherchent à enlever le marché⁷¹. » La récolte de 1907 passe par Tastet & Lawton et trois maisons en prennent chacune un tiers : Cruse, C. Gaden & Klipsch et J. Michaelsen & Cie⁷².

Le Médoc source de plaisirs pour les Cruse

Tandis que les impératifs de la gestion s'imposent aux Cruse propriétaires, les plaisirs de la campagne s'offrent aux amateurs de cheval, de promenades ou de réceptions. Ainsi, chez Henri Cruse, le goût pour l'élevage de chevaux est vif lui aussi : il entretient un haras de pur-sang ou des demi-sang à Château Laujac, mais il ne crée son écurie de course qu'après la guerre⁷³. Une fois qu'il a repris le château du Taillan en 1896, il en fait un pôle de loisirs champêtres, de chasse (avec un champ de tir) et d'équitation⁷⁴.

« Cette propriété du Taillan, berceau de mon enfance, a permis à mon père [Henri] de déployer tous ses goûts, car très confortable à habiter et délicieusement meublée ; il pouvait y recevoir et y vivre en *gentleman farmer*, tout en se rendant tous les jours à son bureau des Chartrons. C'est de là qu'il pouvait surveiller les chiens d'élevage à Germignan, courir le lièvre ou le renard deux fois par semaine à Barran, à Sages, à Saumos ou au Temple, diriger son vignoble, entraîner ses chevaux de course. Levé à six heures, tous les matins, malgré sa vie assez mondaine, il déployait une inlassable activité. Tous les jeudis matin, l'architecte était là pour surveiller avec lui les bâtiments, les installations d'eau, de chauffage, d'électricité. Dès 1900, ces perfectionnements modernes existaient au Taillan, et c'est dans ce cadre que j'ai été élevé à la Jean-Jacques Rousseau par des gouvernantes allemandes ou anglaises, puis par des précepteurs suisses, qui jouaient aux cartes avec ma grand-mère maternelle [Marie Berthe Mandrot] quand elle y faisait des séjours [...]. Que de souvenirs au Taillan, où nous [Stéphane, Jean, Herman

IV] avons bien souvent été livrés à nous-mêmes dans cet enclos de 150 hectares qui se prêtait si bien aux folies de la jeunesse ! Construction de forteresses en planches, de cabanes dans les arbres, de creusement de souterrains, randonnées en bicyclettes, promenades à cheval, chasse, baignade dans la jalle [rivière d'évacuation des eaux des terres vers la Gironde] [...]. C'est là que s'est forgée mon âme de terrien et un peu celle de braconnier car il n'y a rien de plus amusant que de prendre une grive au lacet, de pêcher l'anguille au toc⁷⁵. »

La famille apprécie aussi la chasse⁷⁶ ; c'est le cas d'Henri Cruse, qui dispose d'un équipage de chasse au lièvre au château du Taillan, et de son fils Stéphane. Il a participé en 1884, donc à 23 ans, à la reprise d'un équipage de vénerie en Gironde : l'équipage de Saint-Raphaël, créé dans les années 1830 par les Clauzel à Citran, a été transmis à un

groupe de chasseurs dirigé par Alfred de Luze entre 1884 et 1934.

Le tout début du xx^e siècle aura donc été une « Belle Époque » pour les propriétés des Cruse dans le Médoc. Malgré les mesures à prendre contre les maladies cryptogamiques et les aléas de la conjoncture, des prix ou des marchés, la demi-douzaine de domaines viticoles est gérée avec dynamisme, constance et réactivité, en mobilisant les portefeuilles de savoir-faire techniques des régisseurs ou conseillers et le capital de compétences des courtiers de vins et de la communauté du négoce bordelaise. Malheureusement, les tourments de la Première Guerre mondiale suspendent quelque peu cette évolution positive.

2^e partie à suivre dans le prochain numéro des Cahiers Méduliens.

Notes

¹ Chez l'éditeur Les Indes savantes, Paris.

² Butel Paul, « Des négociants allemands de Bordeaux aux xviii^e et xix^e siècles : les Schröder & Schÿler et les Cruse », dans Alain Ruiz (dir.), *Présence de l'Allemagne à Bordeaux du siècle de Montaigne à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 1997, p. 57-64. Espagne Michel, *Bordeaux-Baltique*, Paris, Éditions du Cnrs, 1991.

³ Voir : Barton Anthony & Petit-Castelli Claude, *La saga des Barton*, Levallois, Manya, 1991.

⁴ Hinnewinkel Jean-Claude & Le Gars Claudine (dir.), *Philippe Roudié, Bordeaux, le vin et l'historien*, Bordeaux, Féret, 2008. Roudié Philippe (et alii), *Bordeaux, vignoble millénaire*, Paris, Éditions du Cnrs, 1988 ; Bordeaux, L'Horizon Chimérique, 1996.

⁵ Butel Paul & Domblides Corinne, « Le négoce des vins de Bordeaux dans la première moitié du xix^e siècle : l'exemple de la maison Cruse & Hirschfeld », dans Le Gars Claude & Roudié Philippe (dir.), *Des vignobles et des vins à travers le monde*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 1996, p. 71-77. Butel Paul, « La maison Cruse & Hirschfeld au milieu du xix^e siècle », *Chronique d'histoire maritime*, 1998, II, n° 38, p. 42-46. Épron Frédéric, *La maison Cruse de 1852 à 1864*, maîtrise d'histoire, Université de Bordeaux 3, 1993 (dir. P. Butel). Reglat Lionel, *La maison Cruse de la fin du Second Empire aux débuts de la Troisième République*, travail d'étude & de recherche, sous la direction de Paul Butel, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1994.

⁶ Pijassou René, *Un grand vignoble de qualité : le Médoc*, Paris, Tallandier, 1980.

⁷ Garrier Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Larousse-Bordas, 1998.

⁸ Ainsi, en 1869, la veuve d'Herman I Cruse, Emma Raake, vend à Adolphe une propriété rurale de 3,20 hectares, « dite prairie de Méot », à Bordeaux, jadis acquise par Guillaume Lawton, récupérée par ses héritiers et plus tard par S. Lawton (AD Gironde, 3E 40661, Acte notarié du 11 avril 1868).

⁹ Souvenirs de Frédéric Cruse, archives familiales.

¹⁰ AD Gironde, 3Q 17037, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, département de la Gironde, Table alphabétique des acquéreurs et nouveaux possesseurs, Bureau de Lesparre.

¹¹ Site de *Château Lauja* [www.chateaulaujac.com/histoire-de-la-gaule-a-lempire/].

¹² Acte notarié du 14 mai 1824, archives familiales de Château Laujac.

¹³ Voir le site du service du patrimoine et de l'Inventaire de la Région Nouvelle-Aquitaine [<http://dossiers-inventaire.aquitaine.fr/dossier/chateau-laujac/d333090e-e945-46f3-a2b5-426067aee704>].

¹⁴ Acte notarié du 16 mars 1852, archives familiales de Château Laujac.

¹⁵ [<https://gw.geneanet.org/pierft?lang=en&n=du-rand+dassier&oc=0&p=victor+eugene>]. Mais il faut attendre le 17 mai 1889 pour qu'un jugement du tribunal de la Seine lui attribue le nom de Durand-Dassier. Le couple réside à Paris, 8 rue de Presbourg.

¹⁶ « Margaux », in *Supplément à la Statistique générale de la Gironde (partie viticole)*, Bordeaux, Féret & fils, et Paris, Masson, 1880, p. 36.

¹⁷ Pijassou René, *Château Rauzan-Ségla. La naissance d'un grand cru classé*, Paris, Éditions de La Martinière,

2004, p. 199-257 : « La période Durand-Dassier (1866-1902) ».

¹⁸ Lettre du 22 mai 1869, archives familiales de Château Laujac.

¹⁹ Site de Château Laujac [http://www.chateaulaujac.com/les-cruse-a-laujac-depuis-1852/].

²⁰ Livre manuscrit retraçant des morceaux de l'histoire de Château Laujac, archives familiales de Château Laujac.

²¹ Notices manuscrites de la fille d'Henri Cruse, Catherine Lawton, retraçant des bribes de l'histoire de Château Laujac, archives familiales de Château Laujac, vers la fin des années 1960.

²² « Vins honnêtes, rustiques, sans grande finesse », *Encyclopédie des vins Cavesa* [Le Club Des Amateurs de Vins Exquis Cavesa.ch].

²³ Archives Bordeaux Métropole (ABM), Fonds privé Cruse, 216S 88, lettre à un négociant de Rotterdam, 2 décembre 1865.

²⁴ *Ibidem*.

ABM, Fonds privé Cruse, 216S 88, lettre à un marchand de Neuilly, 4 décembre 1865.

²⁵ ABM, Fonds privé Cruse, 216S 100, 19 juin 1868.

²⁶ Voir plus bas.

²⁷ Danflou Alfred, *Les grands crus bordelais. Monographies et photographies des châteaux et vignobles*, Deuxième Partie, Bordeaux, Goudin & Lavertujon, 1867, p. 34-37.

²⁸ *Ibidem*, p. 36.

²⁹ Steimer Claire, « Les Skawinski, une dynastie de régisseurs au service de la modernisation des domaines viticoles en Médoc au XIXe siècle », dans Figeac-Monthus Marguerite & Lachaud Stéphanie (dir.), *La construction de la grande propriété viticole en France et en Europe, XVI-XIXe siècles*, Bordeaux, Féret, 2015, p.136-151.

³⁰ Valentin a épousé Mathilde Sorbé, la cousine d'Alfred Sorbé, ce dernier étant l'époux de Jeanne Cruse, fille d'Édouard Cruse.

³¹ Steimer Claire, art. cit.

³² AD Gironde, 7M47, Fête de la Société d'agriculture de la Gironde, 3 septembre 1899, p. 12-13, citations dans : Steimer Claire, art. cit.

³³ ABM, Fonds privé Cruse 216S 4702, « Travaux immobiliers : un grand programme de peinture », 24 janvier 1891.

³⁴ Lalande Armand (dir.), « II. Notes d'un voyage en Languedoc et en Provence par MM. William et Édouard Lawton, Ferrand et Paul Skawinski », dans *Le phylloxéra dans la Gironde. Moyens de le combattre*, Bordeaux, janvier 1880, p. 25-44.

³⁵ « Les premiers plants [...] d'Amérique [...] résistaient mal au phylloxéra et donnaient des vins d'un goût détestable. On fit donc venir des espèces américaines pures, d'où sont dérivés certains de nos porte-greffes actuels comme le riparia gloire de Montpellier » : Levadoux Louis, *La Vigne et sa culture*, Paris, PUF, 1961, p.

³⁶ Lévrier Xavier, *Excursions dans le Médoc, à Pauillac, à Château-Lafite, à Mouton-Rothschild, à Mouton d'Armailhacq, à Pontet-Canet*, 20 septembre 1888 [réédition par Hachette et BNF en 2018, 28 p.], cité par : Steimer Claire, art. cit.

³⁷ Steimer Claire, art. cit.

³⁸ « La poudre Skawinski pour combattre le mildew seul ou simultanément le mildew et l'oïdium », *La Vigne américaine*, novembre 1886, 10e année, n° 11, p. 931, dans Steimer Claire, art. cit.

³⁹ Pijassou René, *op. cit.* : « La période Durand-Dassier (1866-1902) ».

⁴⁰ Steimer Claire, art. cit.

⁴¹ Carnet-journal, 30 octobre 1905, archives de Tastet & Lawton.

⁴² Carnet-journal, 8 avril 1906, archives de Tastet & Lawton.

⁴³ Carnet-journal, 17 juin 1911, archives de Tastet & Lawton.

⁴⁴ Carnet-journal, 4 novembre 1906, archives de Tastet & Lawton.

⁴⁵ Correspondance, 5 octobre 1910, archives de Tastet & Lawton.

⁴⁶ Correspondance avec Louise Cruse en 1895, archives familiales de Château d'Issan.

⁴⁷ Ce domaine a porté longtemps le nom de Château Lavie, du nom des propriétaires du XVIe au XIXe siècles. Maurice de Luze en est devenu plus tard propriétaire et lui donne le nom de La Dame Blanche. « Monsieur de Luze le trouvait un peu loin [à douze km de Bordeaux] ; il n'y avait pas à ce moment de ligne de tramway, et il voulait acquérir Peixotto à Talence, qui plaisait plus à ses goûts et à ceux de son épouse. » Extrait du journal d'Édouard Cruse, collection particulière de la famille Cruse.

⁴⁸ Carnet-journal de Tastet & Lawton, 1896, archives de Tastet & Lawton.

⁴⁹ Notice de Christian Cruse envoyée à Jacqueline Cruse, sans date, collection particulière de la famille Cruse.

⁵⁰ Carnet-journal, 7 octobre 1910, archives de Tastet & Lawton.

⁵¹ ABM, Fonds privé Cruse, 216S 360, 20 juin 1913.

⁵² Correspondance et factures manuscrites, archives familiales de Château Laujac au tournant du XXe siècle.

⁵³ Commande de 500 barriques pour 7 257 francs, 29 juin 1908, archives familiales de Château Laujac.

⁵⁴ Note dans les archives familiales de Château Laujac.

⁵⁵ Édouard Féret, « Bordeaux-Bacalan », *Bordeaux et ses vins*, 7e édition, Bordeaux, Féret ; Paris, Libraires associés, 1898, p. 122.

⁵⁶ ABM, Fonds privé Cruse, 216S 275, 7 février 1901.

⁵⁷ ABM, Fonds privé Cruse, 216S 320, lettre à Rutherford & Brown, 16 octobre 1909.

⁵⁸ *Idem*, 23 octobre 1909.

⁵⁹ Note pour servir à l'histoire de la flotte de la maison Worms & Cie, 29 mai 1937, archives historiques de Worms.

⁶⁰ [<https://www.wormsetcie.com/fr/archives/1944/19441024de-worms-et-cienote>].

⁶¹ Archives de Tastet & Lawton, 3 mai 1909.

⁶² Correspondance, 5 juin 1909, archives de Tastet & Lawton.

⁶³ Cocks Charles & Féret Édouard, *Bordeaux & ses vins*, IXe édition, Bordeaux, Féret, 1922.

⁶⁴ Lettres de Philippe Durand-Dassier à Frédéric Cruse, juin 1903, archives familiales de Château d'Issan. Une vente aux enchères de cette part est entreprise, puis un accord est conclu directement entre les deux partenaires.

⁶⁵ Pijassou René, *Château Rauzan-Ségla. La naissance d'un grand cru classé*, Paris, Éditions de La Martinière, 2004, p. 259-326 : « Les Cruse propriétaires de Rauzan-Ségla (1903-1956) », ici : p. 259.

⁶⁶ Lettre de Frédéric Cruse du 18 décembre 1911, Jacqueline Cruse, Recueil Cruse, 1978, extrait du Cahier Cruse, p. 15.

⁶⁷ Pijassou René, *op. cit.*, « Les Cruse propriétaires de Rauzan-Ségla (1903-1956) », p. 260-261.

⁶⁸ *Ibidem*, p. 261-268. Pijassou fournit d'amples détails sur ces plans de renouveau du vignoble.

⁶⁹ *Ibidem*, p. 267.

⁷⁰ Douat frères est aujourd'hui une maison méconnue ; aucun livre ne l'évoque. Les Douat ont été pourtant propriétaires de *Château Lafon* (Dominique Douat), à Listrac-Médoc, de *Château Siret* (Joseph Douat), à Sainte-Eulalie, et de *Château des Roches*, à Carbon-Blanc (Raoul Douat).

⁷¹ Carnet-journal, 5 octobre 1906, archives de Tastet & Lawton.

⁷² Pijassou René, *op. cit.*, « Les Cruse propriétaires de Rauzan-Ségla (1903-1956) », p. 269-270.

⁷³ Cf. « Le turf à Bordeaux », in Butel Paul, *Les dynasties bordelaises. Splendeur, déclin et renouveau*, Paris, Perrin, 2008, p. 338-341.

⁷⁴ Abm, Fonds privé Cruse, 216S 732, lettres d'Henri Cruse consacrées au domaine du Taillan, 1911.

⁷⁵ Note d'un fils d'Henri Cruse, collection particulière de la famille Cruse.

⁷⁶ Cf. « Les chasses des Chartrons », in Butel Paul, *Les dynasties bordelaises, op. cit.*, p. 342-343.